

Communiqué de presse

Paris, le 25 avril 2025

Assemblée Générale du 25 avril 2025

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de Verallia (la « Société ») s'est réunie le 25 avril 2025, sous la présidence de Monsieur Michel Giannuzzi, Président du Conseil d'administration.

La réunion s'est tenue en présence notamment de Monsieur Patrice Lucas, Directeur Général, et de Mesdames Cécile Tandeau de Marsac, Présidente du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations, Nathalie Delbreuve, Directrice Financière, Wendy Kool-Foulon, Directrice RSE et Juridique, ainsi que des Commissaires aux comptes de la Société.

Les sociétés Kaon V et Bpifrance Participations, désignées parmi les actionnaires détenant le plus grand nombre de droits de vote, ont assuré les fonctions de scrutateurs.

Réunissant un quorum représentant 81,20 % des actions composant le capital de la Société, l'Assemblée Générale a approuvé l'ensemble des résolutions soumises à son vote.

Les actionnaires ont notamment approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que la distribution d'un dividende de 1,70 euro par action, avec versement intégral en numéraire, qui sera mis en paiement le 15 mai 2025.

L'Assemblée Générale a par ailleurs approuvé le renouvellement des mandats de Madame Cécile Tandeau de Marsac et des représentants de la société Brasil Warrant Administração de Bens e Empresas S.A. (BWSA) et de la société Bpifrance Investissement en qualité d'administrateurs.

Elle a également renouvelé les mandats de BM&A en qualité de co-Commissaires aux comptes titulaires en charge de la certification des comptes annuels et consolidés de la Société et ; en qualité d'auditeur de durabilité en charge de la vérification des informations en matière de durabilité de la Société pour une durée de (6) ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2031 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

La présentation, la rediffusion audiovisuelle de l'Assemblée Générale et le résultat détaillé des votes sont disponibles sur le site Internet de Verallia (www.verallia.com), dans la rubrique Investisseurs, section Information Réglementée, sous-section Assemblées Générales des actionnaires.



À propos de Verallia

Chez Verallia, notre raison d'être est de réimaginer le verre pour construire un avenir durable. Nous voulons redéfinir la façon dont le verre est produit, réutilisé et recyclé, pour en faire le matériau d'emballage le plus durable au monde. Nous faisons cause commune avec nos clients, nos fournisseurs et d'autres partenaires tout au long de notre chaîne de valeur pour développer de nouvelles solutions saines et durables pour tous.

Avec près de 11 000 collaborateurs et 35 usines verrières dans 12 pays, nous sommes le leader européen et le troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires et offrons des solutions innovantes, personnalisées et respectueuses de l'environnement à plus de 10 000 entreprises dans le monde. Verallia produit plus de 16 milliards de bouteilles et pots en verre et a réalisé 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024.

La stratégie RSE de Verallia a été récompensée par la médaille Platinum Ecovadis, ce qui place le Groupe dans le Top 1 % des entreprises évaluées par Ecovadis. Notre objectif de réduction des émissions de CO2 fixé à - 46 % sur les scopes 1 et 2 entre 2019 et 2030 est validé par SBTi (Science Based Targets Initiative). Il est aligné à la trajectoire de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C fixé par l'accord de Paris.

Verallia est coté sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : VRLA – ISIN : FR0013447729) et figure dans les indices suivants : CAC SBT 1.5°, STOXX600, SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable.

Contacts presse

Sara Natij & Laurie Dambrine

verallia@comfluence.fr | +33 (0)7 68 68 83 22

Contact relations investisseurs Verallia

David Placet | david.placet@verallia.com